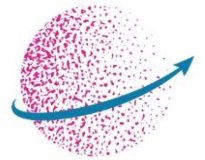


ASSURANCE VOYAGE CONDOR FERRIES



ASSUREVER
assure vos voyages

LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE (Produit « Assurance Voyage Condor Ferries » n°7637)



VOS GARANTIES

MULTIRISQUE



VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL

7637

VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR VOS GARANTIES D'ASSURANCE AVANT OU APRES VOTRE VOYAGE ?

En cas de Sinistre susceptible de donner lieu à une annulation, vous devez annuler votre réservation auprès de l'organisateur du voyage dès que vous en avez connaissance.

Vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à la survenance de l'événement (en cas d'annulation) ou suite à votre retour de voyage (pour tous les autres cas).

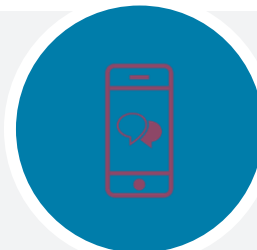


VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ASSISTANCE DURANT VOTRE SEJOUR ?

Pour bénéficier des garanties d'assistance du présent contrat, il est **IMPERATIF** de contacter les services publics de secours dans un premier temps et de contacter ensuite le plateau d'assistance préalablement à toute intervention, ou initiative personnelle afin d'obtenir un numéro de dossier qui, seul, justifiera une prise en charge.

QUI CONTACTER ?

ASSUREVER
Service Gestion Clients
TSA 52216
18039 BOURGES CEDEX
Tél. : +33 1 73 03 41 01
Mail : gestion@assurever.com



QUI CONTACTER ?

24h/24 – 7j/7

MUTUAIDE Assistance
Tél. : +33 1 45 16 65 88

N° de contrat à communiquer : **7637**



MORVAN FILS VOYAGES

Terminal Ferry du Naye – BP 30651
35406 SAINT-MALO CEDEX
+33 825 135 135 (0,15 €/mn)

<http://condorferries.fr/>



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum / personne
ANNULATION	
<ul style="list-style-type: none"> • Maladie grave, accident corporel grave ou décès • Complications de grossesse • Licenciement économique • Dommages matériels importants • Obtention d'un emploi • Convocation à un examen de rattrapage 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 500 € / personne et 32 000 € / événement • <i>Franchise de 30 € / personne</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Annulation pour toutes causes justifiées • Annulation pour conditions météorologiques empêchant la réalisation de la traversée maritime 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Franchise de 15 € / personne</i>
BAGAGES	
<ul style="list-style-type: none"> • Vol, destruction totale ou partielle, perte • Dont objets de valeur • <i>Franchise</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 € maximum / personne • 50 % du capital assuré • 30 € / dossier
DEPART ET/OU RETOUR IMPOSSIBLE	
<ul style="list-style-type: none"> • Frais de prolongation de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> • 50 € / personne / nuit (maximum 3 nuits)
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Transport / Rapatriement y compris en cas d'épidémie ou pandémie • Retour d'un accompagnant assuré et des enfants mineurs • Rapatriement du corps en cas de décès • Prise en charge des frais de cercueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais réels • Billet retour • Frais réels • 762 € / personne
ASSISTANCE PROTECTION SANITAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Téléconsultation avant départ • Retour impossible • Frais hôteliers suite à retour impossible et à mise en quarantaine • Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie • Prise en charge d'un forfait téléphonique local • Soutien psychologique suite mise en quarantaine et à rapatriement • Valise de secours • Aide-ménagère • Livraison de courses ménagères 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 appel • 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe • Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 14 nuits) • 150 000 € / personne (<i>franchise 30 € / personne</i>) • Jusqu'à 80 € • 6 entretiens par événement • 100 € maximum par personne et 350 € maximum par famille • 15 heures réparties sur 4 semaines • 15 jours maximum et 1 livraison par semaine
ASSISTANCE AU VEHICULE En cas de panne ou d'accident de votre véhicule en France ou à l'étranger	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation et prise en charge des frais de remorquage de votre véhicule non réparable • Remboursements des frais d'abandon de votre véhicule • Envoi de pièces introuvable sur place • Immobilisation de votre véhicule avant la date prévue de votre retour <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de votre retour • Récupération de votre véhicule réparé 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur résiduelle • Frais réels • Frais d'envoi et avance du coût des pièces à hauteur maximale de 1 000 € • Voiture de location de catégorie B dans la limite de 3 jours • Titre de transport et prise en charge des frais de passage de la voiture et d'une personne à bord d'un bateau Condor Ferries et des frais d'essence pour retour au domicile
ASSISTANCE AU VEHICULE En cas de vol de votre véhicule en France ou à l'étranger	
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de votre retour si votre véhicule n'est pas retrouvé avant votre retour • Récupération de votre véhicule retrouvé si votre véhicule volé est retrouvé en état de marche après votre retour • Votre véhicule volé est retrouvé hors d'état de marche après votre retour <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et prise en charge des frais de remorquage de votre véhicule non réparable • Remboursements des frais d'abandon de votre véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> • Voiture de location de catégorie B dans la limite de 3 jours • Titre de transport et prise en charge des frais de passage de la voiture et d'une personne à bord d'un bateau CONDOR Ferries et des frais d'essence pour retour au domicile • Valeur résiduelle • Frais réels

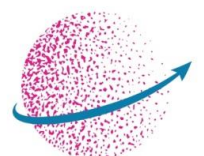
Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

202303CF4 - 7637 - v03.2023 - MPI - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, chartes graphiques et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages